



© J. Ramadier

LA LETTRE DU SITE NATURA 2000 DES GORGES DE LA TRUYERE

Bulletin d'information n°6
Janvier 2015



Edito

Le sixième bulletin d'information sera l'occasion de revenir sur l'année d'animation 2014. Une année là encore aussi riche que les trois années précédentes au regard des actions menées.

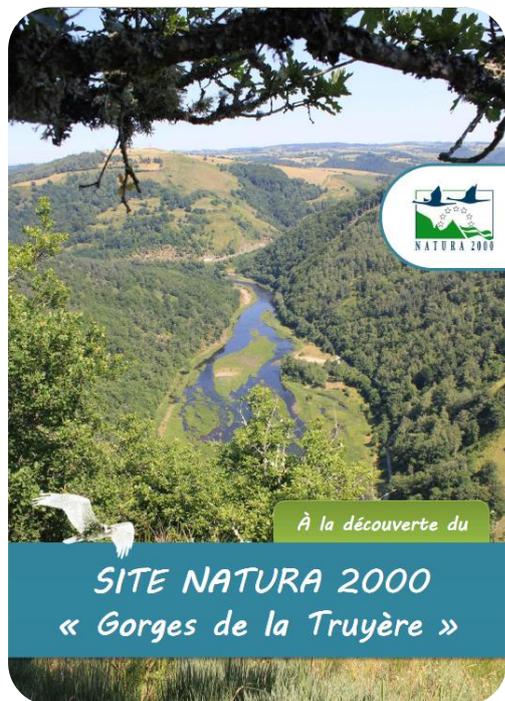
Bonne nouvelle ! Le COPIL du 17 octobre 2014 a permis de reconduire la Communauté de communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise comme structure porteuse de l'animation de la ZPS des Gorges de la Truyère pour les trois prochaines années.

Deux actions importantes seront détaillées dans ce bulletin : l'aménagement d'une placette d'alimentation pour le Milan royal et l'organisation de formations pour le piégeage du campagnol terrestre.

Je porte également à votre connaissance l'édition d'un nouvel outil de communication, à savoir un livret d'informations de 12 pages sur les Gorges de la Truyère (document ci-contre), dont l'édition a été financée par EDF dans le cadre de la vidange de la retenue de Sarrans. Je vous invite donc à le consulter et à le diffuser sans modération.

Je profite également de ce bulletin pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

LOUIS Galtier
Président du COPIL
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Pierrefort-Neuvéglise



<http://gorgesdelatruyere-cantal.n2000.fr>





D'avril à octobre 2014, EDF a procédé à la vidange totale de la retenue de Sarrans afin d'inspecter et d'intervenir sur les parties habituellement immergées du barrage. De nombreuses animations ont été mises en place autour de cette vidange exceptionnelle afin de profiter du retour au débit naturel de la Truyère.

Cinq randonnées estivales Natura 2000 été proposées autour de cette retenue (Oradour, Laussac, Pauhenc, Lieutadès et Sainte-Marié) et ont rassemblé 107 personnes. L'occasion pour un été de redécouvrir un paysage oublié.



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES MIS À PROFIT

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, quatre écoles élémentaires du territoire ont souhaité bénéficier de l'intervention de l'animatrice Natura 2000 (Pierrefort, Neuvéglise, Oradour et Saint-Martin-sous-Vigouroux).

Ces interventions sont l'occasion pour les élèves de découvrir les espèces et les milieux naturels emblématiques de notre territoire.



LOCALISATION DES AIRES DE RAPACES

Les prospections des nids de rapaces forestiers et rupestres ont été poursuivies en 2014 et ont permis de localiser 35 nouveaux sites de nidification. Pour cette année, les efforts de prospection ont été concentrés sur la recherche des nids de Milans. 10 aires de Milans ont ainsi été découvertes : 7 aires de Milan royal et 3 aires de Milan noir.

Au total, ce sont **77 sites de nidification** qui sont connus de la structure animatrice.

Contact

Céline TALON

Communauté de communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise

Maison des Services
1 bis rue du Plomb du Cantal
15230 PIERREFORT

Tel : 06 74 30 21 22 – 04 71 23 23 54

Mail : c.talon@paysdepierrefort.com

Site web : <http://gorgesdelatruyere-cantal.n2000.fr>



Et bien d'autres
actions encore...



Natura 2000
Gorges de la Truyère

© Céline TALON

UNE PLACETTE D'ALIMENTATION POUR LE MILAN ROYAL



Le Milan royal est une espèce menacée. Ses effectifs ont régressé dans la plupart des pays où il est représenté et son aire de répartition s'est considérablement réduite. Or l'**Auvergne** joue un rôle important dans la sauvegarde de cette espèce. Elle **héberge**, en effet, **la plus grosse population française de Milan royal**, avec des effectifs estimés entre 620 et 1100 couples. La France possède quant à elle la seconde population mondiale, en effectifs nicheurs, juste derrière l'Allemagne.

Un programme de sauvegarde a été mis en place dans le Massif Central afin de restaurer les populations de cette espèce et prévoit notamment la création de placettes d'alimentation. Ces zones de nourrissage ont pour objectifs de pallier la disparition des populations de proies et la fermeture des décharges ouvertes où le Milan royal avait l'habitude de se nourrir. Elles permettent également d'offrir une alimentation saine et réduisent ainsi le risque d'empoisonnement lors des traitements de pullulation de campagnols à la bromadiolone.

Plusieurs placettes existent déjà en Auvergne dont 2 dans le département du Cantal : la première à Chastel-sur-Murat et la seconde, au lycée agricole de Saint-Flour. L'ajout d'une troisième placette sur le site Natura 2000 des Gorges de la Truyère permettrait de constituer un axe important pour la conservation du Milan royal.

La création d'une placette d'alimentation sur la **commune d'Oradour** a été validée par les membres du conseil municipal lors de la séance du 9 avril 2013. **L'arrêté préfectoral portant autorisation d'exploiter une placette destinée au nourrissage de rapaces nécrophages a été obtenu** (2013/EN1300173) **et autorise l'alimentation de la placette du 1^{er} octobre à la fin mars**. Les travaux d'aménagement de la placette ont débuté en octobre 2014 et **la placette a été mise en service le 23 décembre 2014**.



Le site d'alimentation est clôturé afin qu'il n'y ait aucune intrusion possible et la clôture est enterrée pour empêcher les mammifères, de type chats ou renards, de creuser et de pénétrer dans l'enceinte. Une porte grillagée a été installée. Elle est verrouillée pour interdire l'accès à toute personne non autorisée. Le présentoir de nourriture se situe au centre de cet enclos.

Ce sont les déchets issus de l'atelier de découpe des abattoirs du Pays de Pierrefort-Neuvéglise qui permettent d'alimenter la placette. Environ 30 kg de viandes sont déposés hebdomadairement durant la période de nourrissage.

La création de la placette d'alimentation d'Oradour doit permettre de soutenir les populations de Milans royaux durant la période hivernale en leur apportant un complément alimentaire. Ainsi, afin de vérifier l'efficacité de la placette et du nourrissage, un **piège photographique** est installé à l'intérieur de l'enclos et permettra de connaître la fréquentation de la placette par les Milans royaux.

Un bilan de la fréquentation de la placette pourra alors être effectué à l'issue du premier hiver grâce aux données du piège photographique. Nous vous en informerons dans le prochain numéro.





FORMATIONS AU PIÉGEAGE DU CAMPAGNOL TERRESTRE

La bromadiolone, anticoagulant utilisé à grande échelle pour lutter contre le campagnol terrestre, n'est pas une substance sans effet sur l'environnement. L'absorption ou l'ingestion de ce produit cause des troubles de la coagulation du sang se traduisant par des syndromes hémorragiques. **Or, la bromadiolone ne cible pas que le campagnol.** En effet, de nombreuses autres espèces peuvent être contaminées par cette substance, soit par ingestion directe, soit par bioaccumulation dans la chaîne alimentaire. Ainsi, de nombreux prédateurs naturels de campagnol peuvent être tués (hermine, renard, rapaces...), mais aussi les oiseaux granivores, la faune chassable (sanglier, lièvre, chevreuil...) ou encore les animaux domestiques. Le Milan royal, grand amateur de campagnols, paie d'ailleurs un lourd tribut en Auvergne suite à la consommation d'individus contaminés par cette substance.

Afin de promouvoir des méthodes de lutte alternatives à l'utilisation de ce produit, l'animatrice du site a organisé plusieurs formations pour appréhender une nouvelle technique de piégeage : l'utilisation du **piège « Top Cat »**, un système de piège-guillotine en acier chromé (inoxydable).



Le Top Cat, quels avantages ?

Ce piège se place dans les galeries des taupes ou campagnols et permet donc de piéger les individus dans les deux directions.

Le système de déclenchement de ce piège est très sensible (poussée de 8 grammes) et est visible de l'extérieur. Ainsi, il n'est pas nécessaire de relever le piège pour savoir s'il a été déclenché. Un gain de temps important par rapport aux pièges traditionnels

Trois réunions ont ainsi été organisées sur des secteurs où la problématique du campagnol était bien présente (15, 16 et 17 avril à Neuvéglise, Gourdièges et Espinasse).



Ces formations se sont déroulées en deux temps : une première partie en salle avec une courte présentation théorique et une partie sur le terrain afin de manipuler et de poser des pièges sur une parcelle.

La veille de chaque réunion, la structure animatrice est venue poser une trentaine de pièges (prêtés pour l'occasion par la LPO Auvergne) sur les parcelles d'agriculteurs volontaires afin que le jour de la formation les participants puissent relever ces pièges.

27 personnes ont participé à ces réunions d'informations et plusieurs d'entre elles ont fait l'acquisition de pièges Top Cat par la suite.

Afin de promouvoir cette pratique, la Communauté de communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise doit acquérir une trentaine de pièges Top Cat en début d'année 2015. Ces pièges seront prêtés aux agriculteurs par le biais d'une convention.

Ainsi, toutes les personnes intéressées pour tester ces pièges peuvent prendre contact avec la Communauté de communes afin de s'en faire prêter gratuitement un lot.

